



**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

---

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 8 Mai 1884

---

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

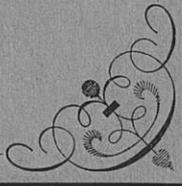
---

**PARIS**

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU

RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

—  
1884



# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL

## Administrateurs :

MM. E. DUTILLEUL, *Président*,  
ED. JOUBERT, *Vice-Président*,  
H. BAMBERGER,  
C<sup>te</sup> A. DE CAMONDO,  
E. DUCLERC,  
E. GOUIN,  
E. HENTSCH,  
J. STERN.

## Censeurs :

MM. F. THOMAS,  
CH. BERTHIER.

## Commissaires

POUR L'EXERCICE 1884 :

MM. E. LEVIEZ,  
I. SALLES.

## Directeur :

M. CH. SAUTTER.

## Sous-Directeur :

M. J. H. THORS.

## Sous-Directeur adjoint :

M. R. G. LÉVY.

## Chef du Contrôle :

M. E. CHEVRANT.

## Fondé de pouvoirs :

M. G. ROQUERBE.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1884

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée générale.  
Comptes de l'Exercice 1883.

PARIS

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU

RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

1884

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1884

MESSIEURS,

Nous venons, conformément à l'article 24 des Statuts, vous faire connaître la situation de la Société et vous soumettre les comptes de l'exercice 1883.

Nous ne vous apprendrons rien en vous disant que l'année a été peu favorable aux affaires financières, moins favorable encore

que ne l'avait été l'année précédente; mais nous sommes heureux de pouvoir déclarer que l'infériorité des bénéfices réalisés par notre Etablissement provient uniquement des causes et des circonstances générales : elle n'a aucune cause spéciale à notre Société. Les effets du malaise et de la stagnation s'aggravent par cela seul qu'ils se prolongent. Ce que nous pourrions vous dire à cet égard, vous ne l'avez déjà que trop entendu à tout propos; car les résultats de la crise que nous traversons ne se font pas sentir seulement en matière financière : sur le terrain industriel, commercial, agricole, les difficultés et les souffrances ne sont pas moindres.

L'épargne, devenue craintive et d'ailleurs atteinte dans beaucoup de ses sources, s'est portée presque exclusivement sur quelques valeurs à revenu fixe qui, par suite de la baisse des cours, offraient un placement relativement avantageux.

D'un autre côté, l'abaissement notable des taux de report et d'escompte a rendu peu lucratif, pendant toute l'année, le placement temporaire des capitaux disponibles.

Dans ces conditions, le mieux est bien souvent de s'abstenir et d'attendre, et c'est ce que notre établissement a cru devoir faire, sans refuser cependant de s'associer et de donner son concours à un certain nombre d'affaires qui semblaient mériter du public un accueil favorable.

C'est ainsi que, conjointement avec les principales Sociétés de Crédit, il a émis les Emprunts du Crédit Foncier de France et de la Compagnie Interocéanique du Canal de Panama. Ces émissions ont eu un succès complet.

De concert avec les maisons de premier ordre dans le nord de l'Europe et en Angleterre avec lesquelles nous nous sommes liés

pour les Emprunts scandinaves, nous avons donné notre concours au placement de la troisième série de l'Emprunt suédois 4 % destiné à convertir un ancien Emprunt 5 % contracté en 1868. Ces titres très appréciés du public ont été rapidement placés.

Nous avons pris un intérêt dans deux syndicats, l'un pour les Obligations des Chemins de fer méridionaux d'Italie, et l'autre pour les actions de la Régie cointéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman. Les résultats de ces affaires, dont l'une est déjà liquidée, appartiendront à l'Exercice en cours.

La réalisation favorable en 1881 et 1882 des deux Emprunts Argentins pour lesquels nous avons traité nous a amenés à conclure, avec les mêmes associés que précédemment, trois nouveaux contrats, l'un pour un Emprunt 6 % de la province de Buenos-Ayres et les deux autres pour des Emprunts 5 % de la République Argentine. L'Emprunt de Buenos-Ayres a été émis à Londres au mois de Novembre dernier; toute la partie prise ferme a été placée. Nous pouvons ajouter que l'un des deux Emprunts Argentins 5 %, au capital de £ 1,714,200, a été dernièrement présenté par MM. Baring frères et C<sup>ie</sup> au public anglais et en a reçu le meilleur accueil. Nous ne restons donc engagés que pour un Emprunt Argentin, dont une partie seulement est achetée ferme, la plus forte partie devant être réalisée à commission pour le compte du Gouvernement.

En Belgique, notre Succursale a pris part à l'Emprunt national belge 4 % de 164 millions. L'ensemble des souscriptions qu'elle a déposées au Trésor représentait un capital nominal de 640 millions. En Hollande, le gouvernement a également fait appel au crédit et a mis en souscription un Emprunt 4 % de 60,900,000 florins. La souscription de notre Succursale d'Amsterdam s'est élevée à 50 millions de florins en chiffres ronds.

Nous n'avons, comme pour les années précédentes, qu'à nous louer de l'excellent concours donné à la Société par nos principaux collaborateurs et du zèle soutenu de tout le personnel.

Vous trouverez dans le Rapport des Commissaires dont il va vous être donné lecture toutes les explications que vous pouvez désirer sur les divers chapitres du Bilan de la Banque au 31 Décembre dernier. Nous ne voyons rien à ajouter aux renseignements précis et détaillés contenus dans ce rapport et nous nous bornerons à vous dire quelques mots sur le compte de Profits et Pertes.

L'Exercice 1882 avait produit fr. 8,420,448.76.

L'Exercice 1883 a produit seulement fr. 4,296,865.35.

La différence entre les deux résultats provient principalement du compte *Fonds publics, Actions et Obligations*, qui avait donné dans l'Exercice précédent un bénéfice de 2 millions environ et qui présente, pour 1883, une perte de fr. 555,000. Hâtons-nous d'ajouter que ce résultat provient, non d'opérations réalisées, mais d'une réduction dans les taux d'estimation, réduction qui, nous pouvons l'espérer, laissera une certaine marge pour l'Exercice courant.

Le produit du compte *Commissions* a peu varié d'une année à l'autre; mais les comptes d'*Intérêts* et de *Reports*, qui avaient donné en 1882 un bénéfice de fr. 5,500,000, ont produit pour le dernier Exercice moins de fr. 4,300,000, conséquence naturelle de l'abaissement du taux du loyer de l'argent.

Si nous examinons le débit du Compte de Profits et Pertes, nous ne constatons que des modifications peu importantes sur les chiffres de l'année précédente.

Après paiement de toutes les charges, le produit net de l'Exercice s'élève à fr. 3,312,156.69; ce qui correspond à un dividende de fr. 25 par action.

Mais, pour avoir l'ensemble des bénéfices liquides et dont vous pouvez disposer, il faut ajouter au produit net de l'Exercice 1883 le reliquat reporté de l'Exercice 1882, soit fr. 6,567,920.06; ce qui porte la somme totale disponible et distribuable au chiffre de fr. 9,880,076.75.

Sur cette somme, nous vous proposons de prélever et de répartir fr. 6,250,000 comme dividende pour l'Exercice 1883, à raison de fr. 50 par action.

En résumé, l'année 1883 a donné un revenu de 5 % du capital social, revenu modeste assurément, quoique encore appréciable dans les circonstances où il a été obtenu; mais, grâce aux mesures sages et prévoyantes que vous avez prises dans les bonnes années, nous croyons que vous pouvez sans exagération doubler ce produit de 5 % et le porter à 10 %, en distribuant fr. 50 par action.

Après cette distribution et tous prélèvements faits, le reliquat disponible reporté au crédit du compte de Profits et Pertes de 1884 sera encore de fr. 3,117,154.53.

Tel est le résumé de nos propositions.

Si vous les approuvez, la réserve légale sera portée à . . . . .	Fr.	5,212,200	»
Et le Fonds de Prévoyance, tant pour les Actionnaires que pour les Administrateurs, sera maintenu à . . . . .		13,173,423	13
L'ensemble des réserves constituées sera de Fr.		<u>18,385,623</u>	<u>13</u>

Sans compter la somme de Fr. 3,117,154 53, mise au crédit du nouvel Exercice, comme il vient d'être dit.

M. le comte A. de Camondo, réélu Administrateur dans l'Assemblée générale du 11 Mai 1878, arrive à l'expiration de son mandat. Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de

M. F. THOMAS,

Censeur sortant rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons, en exécution de l'article 42 des Statuts, vous rendre compte de l'accomplissement du mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier dans votre dernière Assemblée générale.

Le Bilan au 31 Décembre 1883 et le compte de Profits et Pertes de l'Exercice ont été mis à notre disposition dès avant l'époque fixée par la loi. Toutes les explications nécessaires pour nous mettre à même d'apprécier la nature et les caractères des valeurs et des faits dont les différents comptes sont l'expression nous ont été données par la Direction, d'une manière complète, avec une clarté et des détails qui témoignent de la précision d'une comptabilité savante et de l'ordre parfait qui préside à l'organisation intérieure de la Banque.

Nous vous demandons la permission, pour vous faire connaître les résultats de notre examen, de vous soumettre la rapide analyse de l'Actif et du Passif du Bilan.

ACTIF

Déduction faite des comptes des succursales, l'Actif présente un total de fr. 184,037,952.51.

Sur cette somme, près de la moitié (43 %) est représentée par huit comptes, dont il nous suffira de vous rappeler l'intitulé. Ce sont les comptes :

<i>Espèces en caisse.</i> . . . . .	Fr.	6.982.809	71
<i>Portefeuille sur France et étranger</i> . . . . .		30.024.117	»
<i>Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger</i> . . . . .		3.759.198.	05

Syndicats, comptes courants et effets à payer :

*Créance, à échéance presque immédiate et aujourd'hui soldée, que la Banque possédait au 31 Décembre sur des syndicats par suite de paiements faits ou à faire pour leur compte* . . . . . 16.440.251 03

*Coupons à encaisser.* . . . . . 38.923 29

*Reports soit pour la Banque, soit pour le compte de tiers.* . . . . . 22.486.133 75

*Solde de sommes à recevoir en liquidation* . . . . . 259.298 70

Fr. 79.990.731 53

Ces sommes, montant ensemble à fr. 79,990,731.53, étaient d'une disponibilité actuelle et immédiate et formaient, en quelque sorte, l'argent comptant de la Banque.

Elles ne pouvaient arrêter longtemps l'attention de vos Commissaires, qui, en présence de l'importance de ce chiffre, presque

égal à la portion du passif due par la Banque à des tiers, n'avaient qu'à constater les précieux avantages que de telles disponibilités assurent au fonctionnement et à la multiple activité de vos affaires.

Les autres comptes sont le résumé d'opérations de plus longue durée. Ils se subdivisent en Créances et Propriétés.

Les <i>Créances</i> sont comprises dans le Compte			
<i>Correspondants en France et à l'Étranger.</i> . . . . .	Fr.	30.402.509	25
et dans le Compte <i>Avances sur garanties.</i> . . . . .		12.283.395	50
TOTAL. . . . .	Fr.	42.685.904	75

Ici, la Banque n'a pas à redouter de variations dans la valeur du capital, puisque ce genre de risque, dans toute créance, est à la charge des débiteurs. Vos Commissaires n'avaient donc qu'à se rendre compte du crédit de ceux-ci et de la solidité des garanties par eux fournies.

Cet examen a été fait avec détail, et il nous a paru qu'aucune de ces créances n'était de nature à laisser de doutes sur la parfaite correction des sûretés qui les entourent.

Les *Propriétés* sont comprises dans les Comptes :

<i>Fonds d'État</i> . . . . .	Fr.	6.317.791	45
<i>Actions et Obligations.</i> . . . . .		39.954.537	55
<i>Participations diverses.</i> . . . . .		9.181.128	09

Formant ensemble. . . . . Fr. 55.453.457 09

*Immeubles de la Société* . . . . . 2.131.867 12

*Mobilier.* . . . . . 60.411 50

Quand il s'agit de valeurs possédées par la Banque, Fonds d'Etat, Actions et Obligations, Participations diverses, lesquels for-

ment ensemble Fr. 55,453,457.09, c'est-à-dire des titres dont les plus-values ou les moins-values, nécessairement inévitables, sont au compte de la Banque, on doit rechercher, à défaut d'une fixité de valeur impossible, la prudence et la variété dans le choix des placements; et nous nous sommes assurés que rien n'a été négligé, sous ce double rapport, dans la formation d'un portefeuille qui ne renferme pas moins de 160 espèces de titres et qui réunit ainsi la précieuse garantie d'une grande division des risques à toutes celles que vous donnent les lumières et l'expérience de vos Administrateurs.

Il convient aussi de parer, autant que possible, aux éventualités de l'avenir par une sage réserve dans l'estimation. Les règles posées par votre délibération originaire du 5 Avril 1873 et dont le principe dominant est l'adoption du cours moyen du mois de Décembre ont été scrupuleusement observées et même dépassées sur un point : car aucun intérêt, contrairement à la méthode que cette délibération originaire annonçait comme devant toujours être suivie par la Banque, n'a été ajouté aux sommes placées dans les *Participations*.

Le Compte *Immeubles* (fr. 2,131,867.12) contient, à vrai dire, en lui-même une véritable réserve : car vous n'ignorez pas que votre immeuble social est compté pour son prix originaire d'acquisition, sans qu'à ce prix ait été ajoutée aucune portion des fr. 1,500,000 de dépenses qui y ont été faites et qui lui ont donné une incontestable plus-value.

Enfin, un examen détaillé nous a fait reconnaître que le Compte de *Divers*, de fr. 3,715,580.52, ne renfermait que des opérations d'ordre et des créances ou avances à quelques jours d'exigibilité qui, sans pouvoir se rattacher aux autres comptes, n'en offraient pas moins une sécurité complète.

Nous pouvons donc, avec une pleine confiance, affirmer devant vous la solidité et la prudente estimation de tous les éléments de l'Actif.

#### PASSIF

Les sommes qui dans le Passif réel (fr. 184,037,952.51, défalcation faite des comptes des succursales) n'appartiennent qu'à vous-mêmes s'élèvent à fr. 90,599,999.88 et sont indiquées sous les Comptes : *Capital social, Réserve légale, Fonds de Prévoyance, Profits et Pertes*.

Le surplus, soit fr. 93,437,952.63, était dû aux tiers; mais, pour la plus grande partie, le remboursement n'en pouvait être exigé que sous des conditions de termes stipulés, de préavis exigés qui sont toujours regardées par la Banque comme l'une des règles de ses opérations qu'elle doit maintenir.

#### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

En présence d'un Passif complètement décrit et d'un Actif dont nous vous avons dit toute la sincérité, aucun doute ne peut s'élever sur le solde du Compte de Profits et Pertes déclaré par la Banque pour l'Exercice 1883. Si les circonstances, particulières à cet Exercice, l'ont abaissé beaucoup au-dessous des résultats des Exercices précédents, il prouve encore, même dans ses proportions restreintes, que sans affaires nouvelles et dans l'état de choses exceptionnel qu'ont créé deux années d'une crise dont la durée est presque sans exemple, votre Banque a pu et a su conserver encore d'importantes sources de bénéfices, même alors qu'obéissant à des nécessités temporaires, elle renfermait son action dans les limites les plus réservées et les plus prudentes.

Nous devons espérer que des circonstances différentes ne tarderont pas à seconder plus efficacement l'habileté et les efforts de votre Conseil.

En vous proposant aujourd'hui, pour la formation du dividende de 1883, d'ajouter au produit de l'année la moitié environ de la somme que vous aviez laissée l'année dernière au Compte de Profits et Pertes, votre Conseil ne fait que se conformer à la pensée qui, lors du règlement des comptes des Exercices antérieurs, vous avait déterminés à des ajournements de distribution de bénéfices qui n'avaient d'autre but que de prévenir dans l'avenir de brusques variations de revenus et de ménager, dans la mesure du possible, une certaine uniformité dans la proportion de vos dividendes annuels.

Nous ne pouvons donc que donner notre approbation au projet de répartition qui vous est soumis. Il aura pour résultat, en fixant à fr. 50 le dividende de 1883, d'accroître la réserve statutaire, qui sera portée à fr. 5,212,200, et de laisser encore à votre balance, avec un fonds de prévoyance de fr. 13,173,423.13, un report au Compte de Profits et Pertes de 1884 de fr. 3,117,154.53.

Nous vous proposons d'approuver tels qu'ils vous sont présentés les comptes de l'Exercice 1883.

Paris, le 19 Avril 1884.

LES COMMISSAIRES :

E. LEVIEZ. I. SALLES.

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 8 MAI 1884

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées.

#### Première Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1883, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration et fixe à **50** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, le solde, soit **30** francs par action, sera payé à partir du 1<sup>er</sup> Juillet prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finance.

**Deuxième Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. le Comte A. DE CAMONDO, Administrateur.

**Troisième Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. F. THOMAS, Censeur.

**Quatrième Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. E. LEVIEZ,

Et M. I. SALLES,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1884, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

**COMPTES**

De l'Exercice 1883

---

BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1883.

ACTIF

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCESSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	5.693.679 87	1.289.129 84	6.982.809 71
Portefeuille. . . . .			
{ Paris et Province . . . . .	21.550.262 75	1.093 80	21.551.356 55
{ Étranger . . . . .	3.773.878 15	4.698.882 30	8.472.760 45
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	3.597.261 85	161.936 20	3.759.198 05
Comptes fixes des succursales . . . . .	8.000.000 »	» »	13.012.421 56
Comptes courants — . . . . .	» »	5.012.421 56	13.012.421 56
Syndicats. — Comptes courants. . . . .	180.201 75	» »	180.201 75
Id. Effets à payer pour leur compte. . . . .	16.260.049 28	» »	16.260.049 28
Correspondants { en France . . . . .	14.302.755 31	590.225 94	30.402.509 25
{ à l'étranger . . . . .	7.811.952 28	7.697.575 72	15.509.527 99
Reports pour la Banque . . . . .	3.740.523 25	5.860.110 50	9.600.633 75
Id. pour divers . . . . .	12.885.500 »	» »	12.885.500 »
Coupons à encaisser . . . . .	7.111 07	31.812 22	38.923 29
Avances sur garanties . . . . .	9.902.454 95	2.380.940 55	12.283.395 50
Fonds d'États . . . . .	4.173.728 95	2.144.062 50	6.317.791 45
Actions et Obligations . . . . .	35.953.146 23	4.001.391 32	39.954.537 55
Participations diverses . . . . .	6.116.247 09	3.064.881 »	9.181.128 09
Liquidation 31 Décembre 1883 . . . . .	259.298 70	» »	259.298 70
Comptes divers . . . . .	1.225.826 51	2.489.754 01	3.715.580 52
Immeubles de la Société . . . . .	1.500.000 »	631.867 12	2.131.867 12
Mobilier . . . . .	50.000 »	10.411 50	60.411 50
	Fr. 156.983.877 99	40.066.496 08	197.050.374 07

	SIÈGE SOCIAL	SUCCESSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale . . . . .	5.046.500 »	» »	5.046.500 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires . . . . .	12.000.000 »	» »	13.173.423 13
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice. . . . .	1.173.423 13	» »	13.173.423 13
Effets à payer . . . . .	11.736.741 50	2.332.283 46	14.069.024 96
Id. (pour compte de divers Syndicats). . . . .	16.260.049 28	» »	16.260.049 28
Comptes fixes des succursales. . . . .	» »	8.000.000 »	13.012.421 56
Comptes courants — . . . . .	5.012.421 56	» »	13.012.421 56
Correspondants { en France . . . . .	9.503.043 39	3.791.833 99	46.870.720 44
{ à l'étranger . . . . .	9.445.098 74	24.130.744 32	33.575.843 06
Divers. — Reports pour leur compte. . . . .	12.885.500 »	» »	12.885.500 »
Coupons à payer . . . . .	1.117.576 32	18.457 79	1.136.034 11
Comptes divers . . . . .	459.336 92	1.757.286 92	2.216.623 84
Profits et pertes. — Report de l'exercice 1882. . . . .	6.567.920 06	» »	6.567.920 06
Profits et pertes. — Exercice 1883. . . . .	3.276.267 09	35.889 60	3.312.156 69
	Fr. 156.983.877 99	40.066.496 08	197.050.374 07

## COMPTE DE PROFITS et

DOIT

<b>I</b>	
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . .	Fr. 138.089 92
<b>II</b>	
Appointements, gratifications et frais de bureaux . . . . .	570.991 05
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. . . . .	107.455 33
<b>III</b>	
Amortissement des travaux neufs et frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque . . . . .	53.472 36
<b>IV</b>	
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris . . . . .	10.000 »
<b>V</b>	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires . . . . .	5.000 »
<b>VI</b>	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris. . . . .	» »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général. . . . .	3.312.156 69
Fr.	4.296.865 35

## PERTES (Exercice 1883)

AVOIR

Commissions . . . . .	Fr. 543.590 04
Intérêts et bénéfice du portefeuille et des changes . . . . .	3.634.409 42
Reports . . . . .	638.356 87
Bénéfice net des Succursales . . . . .	35.889 60
A DÉDUIRE :	4.852.245 93
Perte sur Fonds publics, Actions et Obligations . . . . .	555.380 58
Fr.	4.296.865 35

**RÉPARTITION**

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

<b>Bénéfice net</b> . . . . .	Fr.	3.312.156 69
Intérêts à 5 % sur le capital versé. . . . .	Fr. 3.125.000 »	3.290.700 »
Réserve légale 5 % . . . . .	165.700 »	
		21.456 69
SOLDE reporté de l'Exercice 1882 . . . . .		6.567.920 06
		6.589.376 75
	TOTAL . . . . .	6.589.376 75
Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 3.472.222 22 . . . . .		347.222 22
Solde . . . . .		6.242.154 53
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés. . . . .		3.125.000 »
		9.367.154 53
Dividende de <b>cinquante francs</b> par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social . . . . .		6.250.000 »
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1884. . . . .	Fr.	3.117.154 53

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## SUCCURSALES

### COMITÉS CONSULTATIFS

### DIRECTEURS

ET FONDÉS DE POUVOIRS :

AMSTERDAM {  
MM. G. M. BOISSEVAIN.  
A. I. von HEMERT.  
M. H. S'JACOB.  
P. W. SCHOLTEN.

DIRECTEUR . . . . M. M. C. Van HALL.  
FONDÉ DE POUVOIRS. M. J.-H. HALLO.

BRUXELLES. {  
MM. A. BENNERT.  
DUMERCY-HEIRMAN.  
Hermann GOLDSCHMIDT.  
F. VAN DER STICHELEN.

DIRECTEURS . . . . { MM. Chev. R. de BAUER.  
Ch. BALSER.  
FONDÉ DE POUVOIRS. M. H. RULOFFS.

GENÈVE . . . {  
MM. A. CHENEVIÈRE.  
L. LULLIN.  
James ODIER.

FONDÉS DE POUVOIRS. { MM. A. ROCH.  
H. WAKKER.

